

MAJ de paramétrage Juillet 2016

ISAPAYE 2016V4

1. QUI EST CONCERNÉ ?

Seuls les salariés bénéficiant d'un pass Navigo géré en ISA sont concernés par cette mise à jour.

Si vous utilisez des lignes de pass Navigo en créateur autre que ISA, les valeurs sont à mettre à jour manuellement.

Si vous n'utilisez pas le pass Navigo, il n'y a rien à faire.

2. QUE DIT LA LOI ?

Suite à la délibération n° 2016/255 du 13/07/2016 du Syndicat des Transports d'Ile de France (STIF), le tarif des forfaits Navigo sont augmentés de 4.3% à partir du 1^{er} août 2016.

Cette hausse conduit aux tarifs ci-dessous pour les abonnements mensuels :

Zones	Prix de l'abonnement mensuel au 01/08/2016
Toutes zones	73,00 €
Zones 2-3	67,90 €
Zones 3-4	65,50 €
Zones 4-5	63,30 €

3. QUE FAIT LE LOGICIEL ?

- ✓ Mise à jour des valeurs collectives au 01/08/2016

PN_2_3_M.ISA – PASS NAVIGO – TARIF MENSUEL ZONE 2 A 3

PN_3_4_M.ISA – PASS NAVIGO – TARIF MENSUEL ZONE 3 A 4

PN_4_5_M.ISA – PASS NAVIGO – TARIF MENSUEL ZONE 4 A 5

PN_UNI_M.ISA – PASS NAVIGO – TARIF MENSUEL UNIQUE

4. QUE DOIT FAIRE L'UTILISATEUR

- ✓ Si le pass Navigo est en créateur ISA :

Installer la mise à jour afin de bénéficier des nouvelles valeurs.

- Si les payes du mois d'août 2016 n'ont pas été réalisées :

Aucune manipulation n'est nécessaire : lors du calcul du mois d'août, le logiciel prendra la nouvelle valeur du Pass Navigo.


- Si les payes du mois d'août 2016 sont déjà validées :

Il est nécessaire de revalider les bulletins de salaire des salariés ayant un Pass Navigo afin de prendre en compte la nouvelle valeur.

- ✓ Si le pass Navigo est en créateur autre que ISA :

Les valeurs sont à mettre à jour manuellement.



Pour mettre en place le pass Navigo en créateur ISA, se reporter à la fiche d'aide n° 23.19 disponible sur le  en haut à droite de votre logiciel.

Cette documentation correspond à la version 7.15.000. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Elles sont présentées dans la documentation des nouveautés de la version sur votre espace client.